

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 juillet 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le mardi 3 juillet 2018

Heure de début de séance : 15h15 Heure de fin de séance : 17h30

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Nathalie LEFEBVRE	Principal
Secrétaire de Séance	Vincent BLASCO	Principal Adjoint

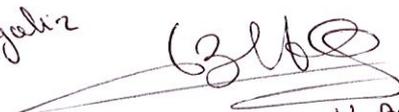
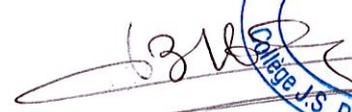
Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum :

Présents : 15

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	1	
III	Conventions	1	
IV	Questions diverses	2	
	TOTAL		

le : mardi 10 juillet 2018

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
  V. BLASCO	 Le Principal Adjoint
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 10/07/2018	Le :



ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 juillet 2018
 sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : N LEFEBVRE		X		
- Adjoint : Vincent. BLASCO		X		
- Gestionnaire : Véronique VERPLANCKEN		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Pascal POULAIN		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. PULY-BELLI Richard		X		X
- de la commune de siège	1 Mme BRUNET		X	
et éventuellement	2 Mme AMOUROUX		X	
- groupe de communes				
- qualifiées	1 – ROSTAND Jean-Marcel		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :</i>				
MARANGES Gilles remplacé par Mme AOUDIA Caroline		X		
AMRANI Hadj Amar		X		
PERRON Guillaume remplacé par Mme LHOMME Bernadette		X		
NOUNI Sabrina remplacée par Mme PAYRE Thérèse		X		
LEMONNIER Clémence remplacée par Mme SANTALLUSIA Magali		X		
PARADINAS Carine		X		
CHARLET Emilie		X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	1 – SEBAA Zahra remplacé par Mme BAKHTAOUI Letizia		X	
	2 – CANDAN Gulay		X	
	3 – BOZ Senai remplacée par Mme BAKHTAOUI	X		
	4 – SAI Dalila	X		
	5 –MEBROUK Hmad		X	
	6- FAOUZ Sarra		X	
	7- SACI Houria		X	
- Elèves	1 - ZIANI Achraf remplacé par Dounia SEBAA		X	
	2 – Younes MEBROUK		X	
	3 – EL ALLALI Mohamed Rachid		X	
MEMBRE INVITE				
M. VIDAL Lionel			X	

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 juillet 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

Madame le Principal ouvre la séance.

Madame le principal énonce les points de l'ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance : M. BLASCO

Ordre du jour

- Adoption du dernier compte rendu
- Adoption de l'ordre du jour

I - Questions pédagogiques

- Eléments de rentrée
- Bilan de la vie scolaire
- Bilan des parcours

II – Questions financières

- DBM
- Tarifs commensaux
- Conventions logements

II - Questions diverses

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DU CA : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15 Adopté
--

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h15

Adoption du Compte Rendu du dernier Conseil d'Administration.

En l'absence de remarque, le dernier compte rendu est adopté.

L'ordre du jour est annoncé et adopté à l'unanimité

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15 Adopté

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 juillet 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

I

Questions pédagogiques

1/ Présentation des activités des différents parcours du collège PONS :

- PDEAC
- Parcours citoyen et santé
- Parcours avenir

Le détail des actions par parcours est transmis aux membres du CA.

Mme LEFEBVRE met en avant l'offre très riche à destination des élèves par l'investissement de tous les personnels.

2/ Point sur les effectifs prévus à la rentrée 2018

6^{ème} : 140 6 divisions

5^{ème} : 150 7 divisions

4^{ème} : 114 5 divisions

3^{ème} : 130 5 divisions

Segpa : 1 division de 16 élèves sur les 4 niveaux

II

Questions financières

1/DBM pour information :

- 760€ de subvention du conseil départemental
- Versement également de crédits globalisés d'état de 13966€. Les crédits supplémentaires ont été répartis selon le détail ci-dessous :
 - 3300€ sur le numérique
 - 2000€ sur les actions internationales (séjours élèves à l'étranger)
 - 820€ versé aux actions culturelles

2/DBM soumis à vote :

- Demande au CA l'autorisation d'un prélèvement de 10000€ sur fonds de réserve selon le détail suivant :
 - 1900€ au service OPC pour l'achat d'une armoire froide en cuisine
 - 5000€ au service viabilisation : hausse des factures EDF
 - 3100€ sur la fin de la modernisation de la salle des professeurs (casiers)

Rq : analyse financière de l'agent comptable indique que tous les indicateurs concernant l'établissement sont au vert.

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

3/ Le conseil départemental a décidé une hausse des tarifs de la demi pension (0.5€) pour les élèves. L'objectif étant d'élever la qualité des assiettes.

Mme LEFEBVRE indique que le Conseil départemental a acté une hausse de 20€ de l'aide à la restauration.

Mme VERPLANCKEN explique que les tickets commensaux ne peuvent pas être inférieurs à ceux des élèves.

Soumis au vote : ticket bleu (Cat c, vie scolaire) à 3.40€

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, la facture cantine par internet (paiement par carte bancaire et prélèvement) sera mise en place.

Il est demandé d'autoriser le chef d'établissement à signer la convention TIPI

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

4/ Renouvellement de la convention pour occupation précaire du logement de Mme ORIOL :

- Loyer : 365€

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

Une demande d'occuper un autre logement par M.GARNIER, professeur sur le collège, signature d'une convention pour occupation précaire :

- Loyer : 300€

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3 juillet 2018
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

Autorisation de pouvoir louer un 3^{ème} logement pour des personnels du collège si nécessaire

- Loyer : 300€

- Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
- Adoptée

Il est rappelé que le prix des loyers est fixé par les domaines.

5/ Autorisation donnée au chef d'établissement de signer une convention avec l'UGAP pour le marché du gaz :

Vote à l'unanimité : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 15
Adoptée

6/ Sur les projets du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2018/2019 :

- Voyage de 3 classes de la SEGPA à travers le projet du conseil départemental sur la mission littorale.
 - o Participation des familles de 9€

Rq : don du FSE de l'ordre de 100€+ aide du conseil départemental

III

Questions diverses

Qu'en est-il des travaux devant être réalisés cet été ?

Une information pourrait-elle être communiquée aux personnels?(musée de l'école, déménagement des vestiaires EPS et de l'infirmerie, salles de technologie)

Certains travaux qui étaient programmés seront reportés : remplacement des fenêtres en cuisine, etc....

La maison des parents sera détruite, début des travaux la semaine prochaine. Les places de parking seront donc augmentées.

Comme Mme LEFEBVRE l'a indiqué dans un récent courriel, le Conseil départemental a décidé d'implanter sur le collège le musée de l'école à la place du Pôle santé, des vestiaires EPS et de l'atelier agents. Ce lieu sera séparé du collège.

Mme SADOURNY, conseillère départementale, présente le projet. Le souhait d'une implantation en milieu populaire a été acté. La fréquentation est de 5000 visites par an. Le musée est placé sous la responsabilité des DDEN.

Mme LEFEBVRE précise que cette implantation sera réalisée en s'insérant aux rénovations de l'établissement. Le collège ne peut être que bénéficiaire de l'arrivée du musée de l'école.

La 1^{ère} étape consiste dès à présent à transférer les activités et personnels sur d'autres lieux :

-infirmerie : logement SEGPA, atelier agents et vestiaires EPS sur l'ancien atelier Bois qui n'est plus aux normes.

Le collège est en attente de plus de précisions sur le reste des travaux.

Qu'est-ce qui est prévu pour l'année scolaire 2018 - 2019, pour que les enfants en situation de handicap soient accompagnés par des AVS formés à des gestes et à une posture professionnelle adéquate ?

Le travail des équipes du collège sur la constitution des dossiers d'élèves pouvant relever du champ du handicap fait que de plus en plus d'entre eux sont notifiés par la MDPH. Par conséquent, la présence des AVS est en hausse.

Le collège n'intervient pas dans le recrutement et la formation de ces personnels : elle est du seul ressort de la DSDEN66 en liaison bien entendu avec la MDPH.

Mme la Principale précise que certes l'intégration de ces personnels aux équipes en place n'est pas toujours facile mais elle est primordiale dans la scolarisation de ces enfants.

Le problème d'une odeur très forte et irritante de plastique ou de colle émanant de la salle informatique du premier étage, va-t-il être pris en compte ?

L'origine de l'odeur fait suite à des travaux qui datent de 8 ans. Jusqu'à présent, personne n'avait signalé ce désagrément. Le Conseil Départemental a été alerté pour intervention et rassurer pour écarter tout risque sur la santé.

Afin de pouvoir varier les activités en plan de travail en 6°, serait-il possible d'ajouter 1 ou 2 postes informatiques où ils ont cours?

Un plan de développement des outils informatiques est acté. A terme, les salles COOP seront dotées de 6 ordinateurs. L'objectif est que très prochainement chacune puisse accueillir au moins 4 ordinateurs.

Mme la Principale rappelle que 2 unités mobiles sont disponibles mais qu'elles seront trop peu utilisées.

Sera-t-il possible d'avoir du jus de fruit ou du cidre au repas des commensaux?

Au delà sur l'impact sur la santé, cela entrainerait une hausse forte du ticket de restauration pour les personnels. Cette demande ne sera donc pas validée.

Serait-il possible de faire en sorte que les dates des prochains CA tiennent compte des impératifs nationaux tels que la correction du brevet, et ce pour permettre aux maximum de représentants du personnel d'être présents?

D'autres impératifs spécifiques au collège PONS sont également pris en compte dans le choix des dates des CA. Entre les titulaires et les suppléants, un très petit nombre était concerné par les corrections, il était donc prévisible que le quorum soit atteint ce qui a été le cas.

Dans un souci de transparence, pourriez-vous, madame le chef d'établissement, lors du conseil d'administration d'installation de l'année scolaire rendre publique la répartition de l'enveloppe des IMP pour l'année en cours? Et si nécessaire les compléments versés en terme d'HSE pour ces dites missions.

Les HSE sont réservées uniquement au face à face élèves. La répartition des IMP sera communiquée sur les fonctions définies et non sur les personnes, qui ne doit pas faire d'une information publique.

Serait-il possible d'installer les portes manteaux en salle de sciences comme convenu au mois de novembre lors d'un CA ?

Un retard sur leur installation a été constaté. Cependant, tous les professeurs qui utilisent ces salles ne sont pas toujours d'accord sur l'utilité d'installer ces porte-manteaux. Pour l'instant, une salle a été équipée.

Madame la Principale termine la séance à 17h30 et invite les membres à la collation habituelle.